



A Savignac de l'Isle, le 05 mai 2026

6 Avenue du Château 33910 Savignac de l'Isle –

Tél/Fax : 05 57 84 25 90

Mail : mairie-de-savignac@wanadoo.fr

Site : <https://mairie-savignacdelisle.fr>

Mesdames, Messieurs les Conseiller-e-s

Objet : Convocation Conseil Municipal.

Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du conseil municipal qui se tiendra à la Mairie :

Lundi 11 Mai à 18h00

ORDRE DU JOUR

➤ Approbation du PV du 21 Avril 2026

- Projet de Délibération n°20-2026 Création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet
- Projet de Délibération n°21-2026 : Délégués syndicats intercommunaux
Annule et Remplace la Délibération 11-2026
- Projet de Délibération n°22-2026 : Composition de la Commission Communale des Impôts Directs
- Projet de Délibération n°23-2026 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (C2ID)

Questions diverses

Vous remerciant par avance de votre présence,

Je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Christelle LAGRAVE,

Le Maire.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 033-213305097-20260512-20_2026-DE

SLO

OBJET :

Création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet

RÉUNION 11 mai 2026

N°20-2026

Département de la Gironde
Arrondissement de LIBOURNE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 15
Nombre de Conseillers présents : 10
Nombre de Conseillers en visioconférence :
Nombre de Conseillers absents excusés : 4
Nombre de Conseillers absents non excusés : 1
Date de convocation du Conseil Municipal
05 mai 2026

Le onze mai deux mille vingt six à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNAC DE L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Christelle LAGRAVE, Maire

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENTS	ABSENT Excusés	ABSENT « non-excuse »	ABSENTS ayant voté par procuration
Maire : Christelle LAGRAVE	X			
Adjoints :				
Eric FRON ORTIN	X			
Thibaut FUGIER	X			
Danielle BASSET	X			
Conseillers:				
Laurent CARPENTIER	X			
Thierry VERRIER	X			
David BOGAERT	X			
Marine DE TAFFIN	X			
Sylvia VILLEGENTE				X
Anaïs LADAN	X			
Jérôme TRESARRIEU-BEZINCQ				X
Nadia BERCKMANS	X			
Aurélie CELLIER			X	
Cyril HASBROUCQ		X		
Véronique FIEVRE		X		

Monsieur David BOGAERT a été élu secrétaire de Séance.

Madame Sylvia VILLEGENTE donne pouvoir à Madame Anaïs LADAN

Monsieur Jérôme TRESARRIEU BEZINCQ donne pouvoir à Monsieur Eric FRON ORTIN

**Création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint administratif de
2^{ème} classe à temps non complet**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans les emplois permanents à temps non complet,

Vu l'avis du comité technique paritaire placé auprès du Centre de Gestion sur la base d'un rapport présenté par la collectivité,

Vu notamment l'article 34 de la loi précitée,

Vu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à la majorité

DECIDE

- de créer au tableau des effectifs de la commune un poste d'adjoint administratif territorial 2^{ème} classe à temps non complet conformément à la nomenclature statutaire des décrets susvisés, pour une durée hebdomadaire de 26 heures à compter du 1 juin 2026 ;
- d'autoriser le Maire à procéder à la nomination de l'agent et à signer tous les documents y afférant ;
- d'inscrire les crédits au budget de la commune

- POUR 12 ABSTENTION CONTRE

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- **M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,**
- **M. le Trésorier**

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Secrétaire de séance :

Le Maire
Christelle LAGRAVE



**OBJET : Délégués syndicats intercommunaux
Annule et Remplace la Délibération 11-2026**

RÉUNION 11 mai 2026

N°21-2026

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 033-213305097-20260512-21_2026-DE

**Département de la Gironde
Arrondissement de LIBOURNE**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 15

Nombre de Conseillers présents : 10

Nombre de Conseillers en visioconférence :

Nombre de Conseillers absents excusés : 4

Nombre de Conseillers absents non excusés : 1

Date de convocation du Conseil Municipal

05 mai 2026

Le onze mai deux mille vingt six à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNAC DE L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Christelle LAGRAVE, Maire

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENTS	ABSENT Excusés	ABSENT « non-excuse »	ABSENTS ayant voté par procuration
Maire : Christelle LAGRAVE	X			
Adjoints :				
Eric FRON ORTIN	X			
Thibaut FUGIER	X			
Danielle BASSET	X			
Conseillers:				
Laurent CARPENTIER	X			
Thierry VERRIER	X			
David BOGAERT	X			
Marine DE TAFFIN	X			
Sylvia VILLEGENTE				X
Anaïs LADAN	X			
Jérôme TRESARRIEU-BEZINCQ				X
Nadia BERCKMANS	X			
Aurélie CELLIER			X	
Cyril HASBROUCQ		X		
Véronique FIEVRE		X		

Monsieur David BOGAERT a été élu secrétaire de Séance.

Madame Sylvia VILLEGENTE donne pouvoir à Madame Anaïs LADAN

Monsieur Jérôme TRESARRIEU BEZINCQ donne pouvoir à Monsieur Eric FRON ORTIN

**Délégués syndicats intercommunaux
Annule et Remplace la Délibération 11-2026**

**CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION :
-11-2026**

SUITE AU MAIL DE LA SOUS PREFECTURE DU 22 AVRIL 2026

Vu les articles L2121-33, L5211-8, L5212-7, L5214-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité pour la commune de Savignac de l'Isle de désigner des délégués afin de représenter la commune au sein des différents Etablissements Publics de Coopération Intercommunale auxquels celle-ci adhère

Le Conseil Municipal de la commune s'est prononcé comme suit :

**Délégués auprès du Syndicat Intercommunal d'eau potable et d'assainissement du Nord Libournais
(S.I.E.P.A.)**

Sur proposition de Madame Christelle LAGRAVE, Maire, le Conseil Municipal,

DÉSIGNE avec 12 votes, **2 membres dont un obligatoirement délégué de la CALI**

- Monsieur Fugier Thibaut
- Monsieur Bogaert David

Pour représenter comme déléguées titulaires, la commune auprès du syndicat intercommunal d'eau potable et d'assainissement du Nord Libournais.

- Madame Ladan Anaïs
- Madame Basset Danielle

Pour représenter comme délégué suppléant, la commune auprès du syndicat intercommunal d'eau potable et d'assainissement du Nord Libournais.

Délégués auprès du Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde

Sur proposition de Madame Christelle LAGRAVE, Maire, le Conseil Municipal,

DÉSIGNE avec 12 votes

- Monsieur Bogaert David

Pour représenter comme délégué titulaire, la commune auprès du SDEEG.

- Monsieur Verrier Thierry

Pour représenter comme délégué suppléant, la commune auprès du SDEEG.

Délégués auprès du Syndicat Intercommunal d'Etude, de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de L'Isle

Sur proposition de Madame Christelle LAGRAVE, Maire, le Conseil Municipal,

DÉSIGNE avec 12 votes

- Madame De Taffin Marine

Pour représenter comme délégué titulaire, la commune auprès du Syndicat des Travaux et d'Aménagement de la Vallée de L'Isle,

- Monsieur Tresarrieu-Bezincq Jérôme

Pour représenter comme délégué suppléant, la commune auprès du Syndicat des Travaux et d'Aménagement de la Vallée de L'Isle.

Délégués Commission locale de l'électricité du Libournais

Conformément à l'arrêté préfectoral du 23 mars 2026 portant validation des statuts du SDEEG, la commune de Savignac-de-l'Isle doit également élire 2 délégués pour siéger au sein de la Commission locale de l'électricité du Libournais.

Sur proposition de Madame Christelle LAGRAVE, Maire, le Conseil Municipal,
DÉSIGNE avec 12 votes

- Monsieur Bogaert David
- Monsieur Verrier Thierry

Pour représenter comme délégué la commune pour siéger au sein de la Commission locale de l'électricité du Libournais.

Délégués auprès du Syndicat du chenil du libournais

Sur proposition de Madame Christelle LAGRAVE, Maire, le Conseil Municipal,
DÉSIGNE avec 12 votes

- Madame Villegente Sylvia

Pour représenter comme déléguée titulaire, la commune auprès du S.I.V.U.

- Monsieur Carpentier Laurent

Pour représenter comme déléguée suppléante, la commune auprès du S.I.V.U.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le sous préfet de l'arrondissement,
- M. le Président du SDEEG,
- M. le Président du SIEPA,
- M. le Président du SIETAVI,
- M. le Président du S.I.V.U. du Chenil.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Christelle LAGRAVE.